

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **13 août à vingt heures** en la salle du Conseil communal, 4 Esplanade des Citoyens, 5330 Assesse. L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

Première-~~deuxième-troisième~~ convocation

Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Art. L1122-11 : Le Conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins dix fois par an.

Art. L1122-12 : Le Conseil est convoqué par le Collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le Collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

Art. L1122-13 :

Par. 1. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait *par courrier électronique*, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai est toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3.

Les points à l'ordre du jour sont indiqués avec suffisamment de clarté et sont accompagnés d'une note de synthèse explicative.

Art. L1122-15 : Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

En séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Ordre du jour de la séance :

1. Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal – Révision
2. Conseil Consultatif Communal des Aînés – Approbation du règlement d'ordre intérieur
3. Création d'une Commission consultative communale de la sécurité routière
4. SCRL « La Terrienne du Crédit Social » - Représentation communale
5. Plan d'Investissement Communal 2019-2021 – Révision de la délibération par laquelle le Conseil avait approuvé les fiches d'avant-projets simplifiés
6. Pose d'un marquage thermoplastique – Marché public
7. Adhésion à la Centrale d'achat du SPW-DTIC pour les marchés de fournitures et de services informatiques
8. Adhésion à la Centrale d'achat du SPW pour le marché intitulé «Prélèvement d'échantillons et essais en laboratoires pour revêtements hydrocarbonés, en béton de ciment et les matériaux s'y rapportant ainsi qu'essais routiers en général »
9. Acquisition de machines et de matériel d'équipement et d'exploitation – Marché public
10. Mise à disposition de locaux communaux au profit de l'ASBL «Lucie'smile » - Approbation d'une convention
11. Mise à disposition de locaux communaux au profit de l'Agence Locale pour l'Emploi – Approbation d'une convention
12. Echange de terrains entre un particulier et la Commune - Accord de principe
13. Mise à disposition temporaire de l'ancienne Maison communale – Prolongation de la location

COMMUNE D'ASSESE

Esplanade des Citoyens, 4 • B-5330 ASSESSE • Tél. : 083 63 68 99 • Fax : 083 65 54 70 • contact@assesse.be • www.assesse.be

14. Modification budgétaire « Extraordinaire » n° 1 – Ratification d'une délibération par laquelle le Collège a sollicité une réformation
15. Ecole libre d'Assesse – Frais d'internet
16. Recrutement d'un Directeur général (h/f) – Fixation des conditions de recrutement

Huis-clos :

1. Enseignement :
 - Désignation de deux enseignantes sur fonds propres – Ratifications
 - Désignation d'un employé d'administration « D4 » ou « D6 » (h/f) chargé d'apporter une aide administrative aux directions
2. Désignation d'une employée d'administration remplaçante- Ratification
3. Service de la Population - Désignation d'un employé d'administration « D4 » (h/f) & Constitution d'une réserve de recrutement
4. Service de l'Accueil extrascolaire – Constitution d'une réserve d'animateurs « D4 » (h/f)
5. Désignation d'un employé d'administration « D6 » polyvalent (h/f) & Constitution d'une réserve de recrutement

Par ordonnance :
Pour le Collège,

Le Directeur général,

J.P.FRANQUINET

Le Bourgmestre f.f.,

N. MARCOLINI

